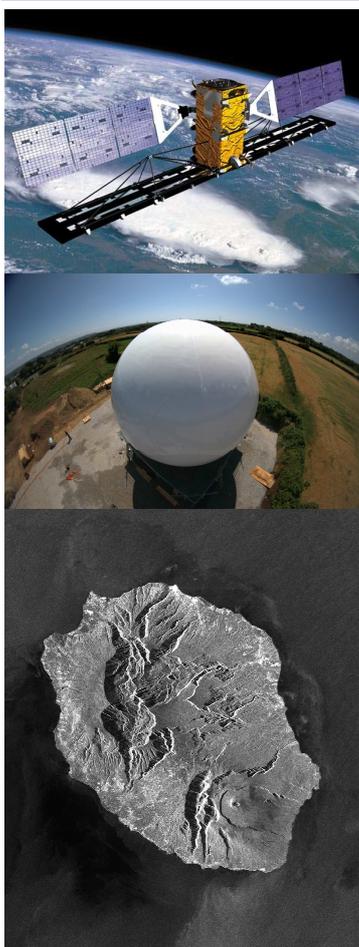


**SPATIAL
ENVIRONNEMENT**



Contact presse:

**CLS - Collecte
Localisation Satellites**
Amélie PROUST
Port. +33 6 62 80 45 92
aproust@cls.fr

**Conseil Régional de La
Réunion – Corinne
PEYRON**
Tel: 02 62 48 71 30
cpeyron@gmail.com

**SEAS-OI*,
L'île de La Réunion
se dote d'un système d'acquisition et de traitement
d'images satellites haute résolution**

L'Etat, la Région, l'Institut de Recherche pour le Développement et l'Université de La Réunion ont établi en 2008 un partenariat pour la création d'un pôle d'excellence en télédétection, dénommée SEAS-OI. Dans ce cadre, le Conseil Régional de La Réunion à qui la maîtrise d'ouvrage du projet a été confiée vient de notifier un contrat de 7,15 Millions d'euros à CLS, pour la livraison d'une station de réception d'images satellites haute résolution, ainsi que pour la fourniture de télémétrie optique et radar pour une durée de 3 ans. Cette opération est financée par l'Union Européenne, au titre notamment du Programme Opérationnel de Coopération Territoriale, par l'Etat, par la Région Réunion et bénéficie du concours de la commune de St Pierre.

Cette station constituera un atout majeur pour le rayonnement de la Réunion au travers de la politique de coopération régionale dans l'Océan Indien avec pour objectifs :

- le développement de l'enseignement supérieur et de la recherche dans le domaine de l'observation de la terre et de la télédétection ;
- le développement des outils d'aide à la décision ;
- le transfert « vers l'opérationnel » des technologies spatiales pour faire émerger un secteur d'activité nouveau à forte valeur ajoutée ;
- le développement des actions de valorisation en matière de coopération régionale.

CLS, opérateur du système ARGOS, est spécialisée dans l'acquisition, le traitement et l'analyse des images satellites radar. L'entreprise française est fortement implantée dans l'océan Indien. CLS a déjà installé une station de réception d'images satellites radar aux Kerguelen pour la lutte contre la pêche illégale de la légine. CLS travaille également avec les autorités australiennes pour la surveillance des îles Heard et Mc Donald. L'entreprise possède aussi une antenne (VIGISAT), basée à Brest, dédiée à l'observation et à la surveillance du domaine maritime européen. Son expertise a donc conforté le Conseil Régional de La Réunion dans sa décision. Cette station recevra deux types d'images: des images radar en provenance des satellites RADARSAT-2 et ENVISAT, ainsi que des images optiques des satellites Spot-4 et Spot-5. La station pourra également dans le futur être mise à niveau pour recevoir les images optiques de la constellation Pléiades.

Ces deux types d'images sont complémentaires. En effet, les images radar peuvent être prises de jour comme de nuit et quelle que soit la couverture nuageuse. Elles peuvent descendre jusqu'à 3 m de résolution et sont particulièrement adaptées à la surveillance des zones maritimes. Les images optiques offrent une résolution pouvant atteindre 2,5m de précision. Cette station permettra de collecter des images dans un rayon de 2500 km couvrant ainsi 12,6 millions de km² d'océan. Des images pourront également être acquises sur tout ou partie des terres émergées des Etats de la COI**, le tiers Sud-Est de la Tanzanie, le Malawi, le Mozambique, et le tiers Est du Zimbabwe.

Plus généralement, les données acquises par cette station permettront de développer des applications dans les domaines suivants :

- aménagement du territoire (urbanisation, problème foncier, gestion intégrée des zones côtières, agriculture, gestion forestière, etc.) ;
- environnement marin et côtier (surveillance maritime : trafic, pêche, pollution ...) ;
- risques naturels (suivi des catastrophes, gestion des risques) ;
- biodiversité ;
- surveillance épidémiologique ;
- changements climatiques.

*Surveillance de l'Environnement Assistée par Satellites dans l'Océan Indien

**Commission de l'Océan Indien – La COI regroupe cinq Etats membres: Comores, France (La Réunion), Madagascar, Maurice et Seychelles.